Montréal, le 13 novembre 2012

<u>Par dépôt électronique (SDÉ)</u>

Me Marie-Josée Hogue
Heenan Blaikie
1250, boul. René Lévesque ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 4Y1

Me Pierre Pelletier
2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Objet : Demande de révision de la décision D-20120126 rendue dans le dossier R-3823-2012
Dossier de la Régie : R-3826-2012

Chère consoeur, cher confrère,

Pour faire suite à vos échanges relatifs à la fixation de l'audience dans le dossier mentionné en titre, la Régie de l'énergie (la Régie) vous confirme, par la présente, que cette audience aura lieu le **4 décembre 2012 à compter de 9h30** dans la Salle Cornelius Krieghoff de ses bureaux de Montréal**.**

La Régie souhaite que vous lui transmettiez, en prévision de cette audience, vos plans d'argumentation et autorités **d'ici le 29 novembre 2012, 12h.**

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as